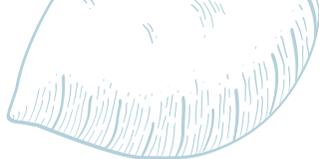




LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE GRAND CHÂTELLERAULT ET SES ÉVOLUTIONS

Du PAT à la politique locale de transition agricole
et alimentaire 2024-2030

ÉDITO / MOT DES ÉLUS



Devant les défis environnementaux et socio-économiques de demain, nous devons repenser nos modes de production et de consommation en faveur d'un modèle plus résilient et écologique, garant de la souveraineté alimentaire de notre territoire.

À l'échelle locale, la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault anime un Projet Alimentaire Territorial qui décline les objectifs des grandes orientations de la politique alimentaire et agricole française. De la promotion des circuits courts à l'aide à l'installation d'agriculteurs, de l'amélioration de la qualité des produits consommés localement à l'accompagnement vers des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, **le PAT œuvre pour la transition agricole et alimentaire, l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, en permettant aux producteurs locaux de vivre de leur travail. En d'autres termes, notre PAT vise à mettre en cohérence l'action publique locale, pour créer une dynamique territoriale forte et des réponses concrètes aux enjeux agricoles et alimentaires locaux.**

Le PAT « SAT-DI : Système alimentaire territorial durable et inclusif de Grand Châtellerault » a été labellisé PAT de niveau 1 en 2021 et reconnu PAT de niveau 2 en 2024. Les acteurs ont été nombreux à participer à deux instances de gouvernance, aux groupes de travail et aux événements du PAT pendant ces trois années. Nous les remercions pour leur enthousiasme et leur force de proposition. Sans eux, la portée du PAT n'aurait pas été ce qu'elle est aujourd'hui : une politique locale de transition agricole et alimentaire.

Nous remercions les institutions qui ont apporté leur soutien financier à cette stratégie. Nous comptons sur vous pour continuer à semer des actions de transition sur notre territoire, main dans la main avec les agriculteurs, les associations, les collectivités et les citoyens.



Mme Azihari



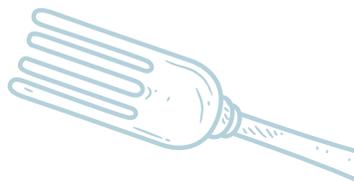
M. Boisson



SOMMAIRE

4. LE PAT DE GRAND CHÂTELLERAULT (2021-2023)

4. Un PAT qu'est-ce que c'est ?
5. Saviez-vous que Grand Châtellerault était porteur d'un PAT ?
6. Pourquoi un PAT a-t-il été mis en place à Grand Châtellerault ?
7. Pensez-vous que tous les acteurs de Grand Châtellerault peuvent y participer ?
8. Les acteurs de notre territoire se mobilisent !
8. D'autres services de l'agglomération se sont également mobilisés...
9. Comment s'organise la gouvernance du PAT ?
9. D'où viennent les financements du PAT ?
10. Les réalisations du PAT (2021-2024)
11. Les réalisations de nos premiers partenaires



13. DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL À LA POLITIQUE DE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE (2024-2030)

14. Comment le PAT a-t-il permis de développer une politique locale de transition agricole et alimentaire ?
16. Quelles sont les évolutions de la gouvernance du PAT suite à l'adoption de la politique locale de transition agricole et alimentaire ?
17. L'animation de la transition agricole et alimentaire est-elle différente de celle du PAT niveau 1 ?
17. Quel est le plan d'actions 2024-2027 et comment va-t-il être financé ?

18-19. ZOOM SUR

18. Le secteur agricole de Grand Châtellerault
19. Les acteurs de la restauration collective du territoire Grand Châtellerault



Pôle transition agricole et alimentaire
Direction stratégie bas carbone et résilience territoriale
Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault
Janvier 2025

LE PAT DE GRAND CHÂTELLERAULT (2021-2023)

UN PAT QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le **Projet Alimentaire Territorial**, autrement dit PAT, est issu de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 qui vise à soutenir le développement, la compétitivité et la durabilité de ces secteurs.

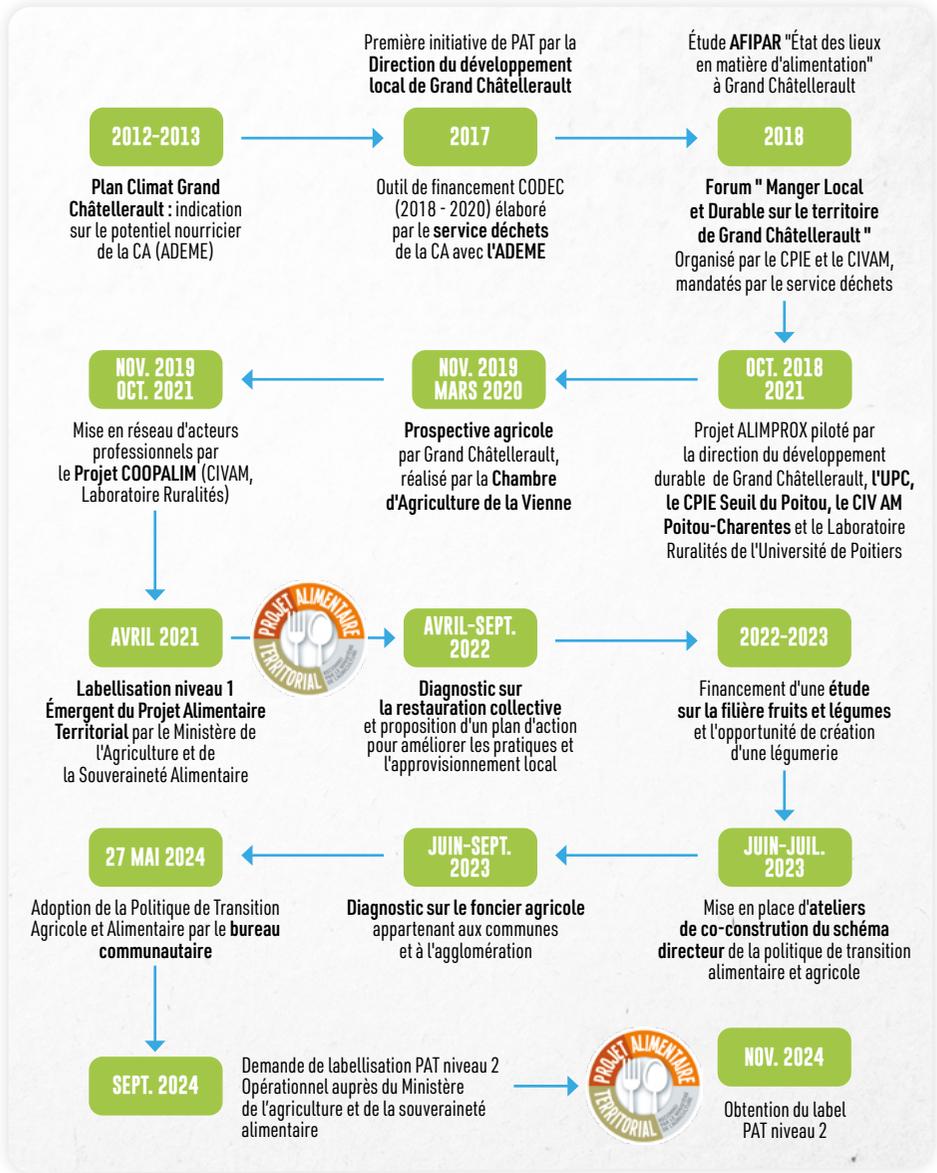
Le PAT est un dispositif stratégique permettant à chaque territoire de s'approprier cette loi et de participer activement à la résolution des enjeux qu'y sont cités. Il se compose de deux phases :

- **Le PAT 1 (niveau 1)** est une phase d'émergence, durant laquelle les acteurs du territoire débutent une mobilisation autour des questions agricoles et alimentaires, en créant progressivement une dynamique d'évolution du système alimentaire et agricole local.
- **Le PAT 2 (niveau 2)** correspond à une phase de déploiement d'actions concrètes, de consolidation d'une gouvernance déjà établie et de l'élaboration d'un plan d'actions associant de solides partenariats et des moyens financiers.



SAVIEZ-VOUS QUE GRAND CHÂTELLERAULT ÉTAIT PORTEUR D'UN PAT ?

En effet, **depuis 2018**, Grand Châtellerault s'investit dans la construction d'une politique alimentaire et agricole locale et durable via de nombreuses actions telles que la réalisation de diagnostics, la mise en place de programmes adaptés, l'organisation d'événements ou encore l'accompagnement de porteurs de projet.



En 2021, ces initiatives sont reconnues par le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt, qui attribue à la communauté d'agglomération le label PAT 1, reconnaissant l'émergence de sa démarche. Trois ans plus tard, l'agglomération et ses partenaires ont obtenu le label PAT niveau 2.

POURQUOI UN PAT A T-IL ÉTÉ MIS EN PLACE À GRAND CHÂTELLERAULT ?

L'objectif général du projet alimentaire territorial de l'agglomération est de faire évoluer son système agricole et alimentaire, dans le but de renforcer sa résilience, son autonomie et sa durabilité tout en garantissant une alimentation et une agriculture saine et de qualité pour tous.

Pour y parvenir, la priorité est mise sur la cohérence des actions, sur le soutien apporté aux nouvelles initiatives et sur la mise en place d'un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs. Six objectifs ont été inscrits dans le PAT émergent.

LES 6 OBJECTIFS CLÉS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE GRAND CHÂTELLERAULT - NIVEAU 1

AMÉNAGEMENT ET GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

Construire un modèle de gouvernance alimentaire partagé par tous les acteurs afin d'établir la transition du système alimentaire.

ENVIRONNEMENT ET ALIMENTATION

Préparer le territoire à une transition écologique via l'amélioration de métabolisme territorial et l'accompagnement au changement des pratiques agricoles et alimentaires.

RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

Soutenir l'émergence d'initiatives durables, renforcer les existantes et accompagner la transition des projets conventionnels

ÉCONOMIE ALIMENTAIRE

Développer l'autonomie alimentaire du territoire et la répartition équitable de la valeur.

CULTURE ET ÉDUCATION ALIMENTAIRE

Développer, pérenniser et valoriser une culture alimentaire territoriale et durable.

NUTRITION, SANTÉ ET ACCESSIBILITÉ SOCIALE ALIMENTAIRE

Renforcer la disponibilité, l'accès, le bon usage et la stabilité de la distribution de denrées alimentaires pour tous.



PENSEZ-VOUS QUE TOUS LES ACTEURS DE GRAND CHÂTELLERAULT PEUVENT Y PARTICIPER ?

Bien sûr ! Et justement, le PAT est conçu pour inclure tous les acteurs territoriaux, afin de créer une dynamique collective autour des enjeux alimentaires et agricoles.

Chaque acteur, qu'il soit public, privé, associatif ou citoyen, a un rôle à jouer dans la mise en œuvre et le succès du programme. La participation de tous garantit une approche collaborative, cohérente et adaptée aux besoins du territoire, permettant de répondre aux défis locaux tout en soutenant la transition vers un système alimentaire plus durable et résilient.

LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU PAT DE GRAND CHÂTELLERAULT





LES ACTEURS DE NOTRE TERRITOIRE SE MOBILISENT !

En 2021 lors du lancement du PAT, onze acteurs se sont impliqués aux côtés de l'agglomération :

- TOPE 5 et l'EBE Le Ressort
- Chambre d'agriculture de la Vienne
- CIVAM Poitou-Charentes
- Ville de Châtelleraut avec l'Unité de Production Culinaire et l'épicerie sociale du CCAS
- Conseil Départemental de la Vienne
- CPIE Seuil du Poitou
- Nous voulons des coquelicots
- Le Lycée agricole de Thuré
- Université de Poitiers
- Région Nouvelle-Aquitaine
- DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Deux ans plus tard, grâce à l'animation territoriale menée sur le territoire Châtelleraudais, vingt nouveaux acteurs ont rejoint le PAT !

- ADEAR Terre-Mer
- Banque alimentaire de la Vienne
- Bio Nouvelle Aquitaine
- Commune de Naintré et l'épicerie sociale du CCAS
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Vienne
- CIAP Champs du partage
- Collectif Fermiers du Poitou
- Commune de Coussay-les-Bois
- Commune de Vicq-sur-Gartempe
- CUMA de près gourmands
- Croque la vie - Épicerie Solidaire de Pleumartin
- Cultivons la Bio Diversité
- Déclic Paysan
- Entreprise la Conserverie du Moulin
- GAEC Les herbes folles
- INTERBIO Nouvelle Aquitaine
- Maison Pour Tous de Châtelleraut
- SAFER Nouvelle Aquitaine
- Solidarités Paysans
- Terre de Liens

D'AUTRES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION SE SONT ÉGALEMENT MOBILISÉS...

Un travail transversal a permis de réunir d'autres services de l'agglomération ainsi que d'autres politiques locales pour assurer le bon développement et une cohérence d'actions sur l'alimentation et l'agriculture. Le partage des fiches actions et la participation aux comités techniques ont contribué à un meilleur accompagnement technique et financier des porteurs de projets et des associations :

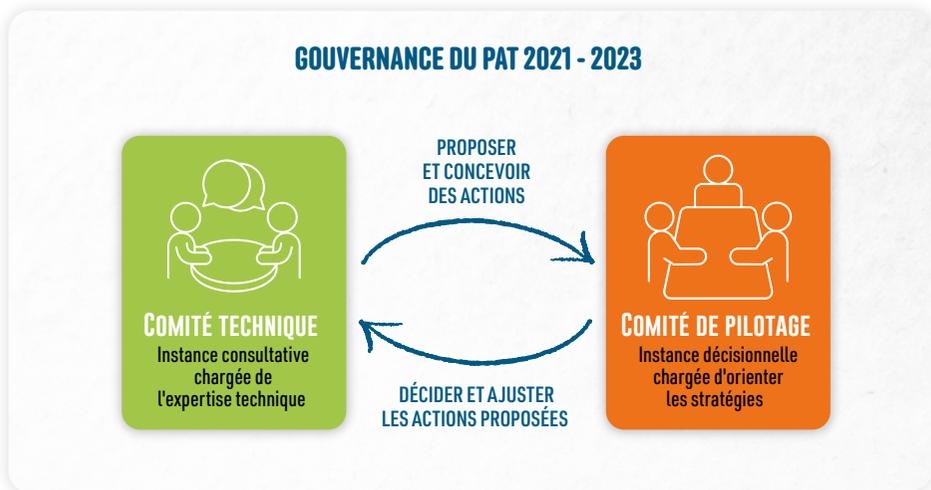
- PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial)
- Coordination de l'aide alimentaire de Grand Châtelleraut
- Programme Action Cœur de Ville
- Programme Petites Villes de Demain
- Politique locale de l'économie sociale et solidaire
- Programme LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale) GAL Nord Vienne
- Programme de prévention des déchets ménagers et assimilés (PPDMA)
- Programme EIT (Écologie Industrielle et Territorial)

COMMENT S'ORGANISE LA GOUVERNANCE DU PAT ?

Tout d'abord, la réussite d'un PAT est fortement liée à la capacité des acteurs locaux à établir un dialogue ouvert et une concertation ample.

Le PAT était constitué de deux instances de gouvernance : un **comité de pilotage** et un **comité technique**. Le COPIIL définissait les orientations, tandis que le COTECH veillait à leur exécution technique tout en fournissant des retours permettant d'ajuster les actions.

Les membres du COPIIL sont les élus communautaires concernés par les thématiques agricoles et alimentaires ainsi que les président.e.s des associations partenaires. Les membres du COTECH sont les techniciens et animateurs des structures partenaires et des services communautaires.



D'OÙ VIENNENT LES FINANCEMENTS DU PAT ?

Ces trois dernières années, le PAT 1 a été **financé à 32 % par le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt**, à travers deux programmes de financement : le Programme National pour l'Alimentation et France Relance. De plus, **8 % des financements ont été apportés par la Région Nouvelle-Aquitaine** afin de permettre la réalisation des différentes études. Le reste a été **autofinancé par la communauté d'agglomération et par les partenaires eux-mêmes**. Au total, le budget s'est élevé à près de **241 190,29 €**.

LES RÉALISATIONS DU PAT (2021-2024)

SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

- Création de la cartographie, « Je mange local » qui répertorie les producteurs locaux - **2019**.
- Création d'un guide des structures de l'aide alimentaire avec le Service du Développement social et solidaire - **2020**.
- Réalisation de portraits d'acteurs qui mettent en place des alternatives aux pesticides - **2023**.
- Création d'une plaquette annuelle des événements sur les thèmes de l'alimentation et de l'agriculture « La saison change, mon assiette aussi » - **Depuis 2023**.

VEILLE ET OBSERVATION DES PRATIQUES LOCALES

- Diagnostic sur la restauration collective et accompagnement des cantines pour améliorer leurs pratiques et leur approvisionnement local - **2022 à 2024**.
- Diagnostic sur le patrimoine foncier agricole de l'agglomération et des communes - **2023**.
- Réalisation d'une étude sur la filière fruit et légumes et l'opportunité de création d'une légumerie - **2022 à 2023**.
- Réflexion sur la logistique spécifique aux produits locaux en partenariat avec le CIVAM et le service Mobilités - **2023-2024**.

RENFORCEMENT DE LA CULTURE COLLECTIVE

- Construction multi-acteurs d'une stratégie alimentaire et agricole locale. A l'été **2023**, les acteurs locaux ont été conviés à cinq ateliers de construction du schéma directeur de transition agricole et alimentaire. Ces ateliers ont permis de réfléchir collectivement aux objectifs et aux actions à mettre en place pour une agriculture et une alimentation durable à échéance 2030.
- Animation des 3 comités techniques et 3 comités de pilotage - **2021-2023**.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ET DES PROJETS LOCAUX

- Animation de plusieurs groupes de travail thématiques : groupe « filière légumière », groupe « restauration collective » - **2022 à 2023**.
- Formation de 12 cantines à la prévention du gaspillage alimentaire. Accompagnement de 5 restaurants collectifs au diagnostic du gaspillage alimentaire - **2023**.
- Accompagnement d'un groupe de producteurs pour la création d'un projet de vente en collectif, suite à la fermeture des magasins de vente de produits locaux en centre-ville de Châtelleraut - **2023 à 2024**.
- Lancement d'un appel à projet transition agricole et alimentaire et d'une aide agricole - **2024**.
- Journée technique sur l'approvisionnement en local, la télédéclaration ma.cantine.fr et la tarification sociale des cantines en partenariat avec Interbio Nouvelle-Aquitaine - **2024**.

ORGANISATION DES ÉVÉNEMENTS

- Co-organisation du premier Forum dédié aux Grandes Cultures, « Du grain aux PÂtes » avec le CIVAM, Cultivons la BioDiversité et Bio Nouvelle-Aquitaine pour la relocalisation des filières - **2023**.
- Co-organisation du ciné-débat autour du film « Zero-Phyto 100 % Bio, des cantines bio et des villes sans pesticides » au cinéma des 400 coups - **2023**.
- Co-organisation du ciné-débat du film « L'Europe bouleversé, La révolution verte » au lycée Branly - **2024**.
- Organisation et réalisation du premier marché de producteurs locaux à Châtelleraut en 2022 et réalisation des versions 2023 et 2024. En partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Vienne.

LES RÉALISATIONS DE NOS PREMIERS PARTENAIRES

De 2021 à 2023 les partenaires fondateurs du PAT ont mené des actions sur le territoire :



CIVAM POITOU-CHARENTES

Partenariat autour de l'accompagnement de projets agricoles (atelier de découpe de viande, click and collect fermier), animation de groupes de producteurs (circuits courts, transmission de fermes en agroécologie, adaptation au changement climatique), préparation d'un catalogue de producteurs pour les métiers de bouche et réalisation d'une étude sur la logistique des producteurs en circuits courts.



SEUIL DU POITOU

CPIE SEUIL DU POITOU

Partenariat fort autour de l'éducation et de la sensibilisation des publics jeunes et des familles à la transition alimentaire et écologique par le biais d'ateliers et d'animations dans les écoles et les centres socioculturels de l'agglomération (animation des jardins collectifs, challenge locavore, ciné-débat, bienvenue dans mon jardin au naturel).



ASSOCIATION TOPE 5

ET ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI LE RESSORT

Favorise le retour à l'emploi pour les personnes éloignées de l'activité. Elle exploite une ancienne champignonnière à Scorbé-Clairvaux et occupe un espace test en maraîchage biologique au lycée agricole de Thuré. Partenariat autour du projet collectif de légumerie.



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA VIENNE

A réalisé un panorama agricole de Grand Châtelleraut en 2018. Elle accompagne l'agglomération dans l'organisation de son marché de producteurs annuel et participe au groupe projet de la légumerie.



LE PÔLE DE FORMATION NAT'THURÉ VÉGÉTAL

Qui comprend un Lycée Professionnel Agricole et Horticole Régional de Thuré, il dispense des formations autour des métiers agricoles. Il abrite notamment un espace test de maraîchage bio, mis à disposition de l'Entreprise à But d'Emploi Le Ressort. Ce pôle a été l'un des fondateurs du groupe de travail autour de la légumerie.



L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

Et son laboratoire de recherche RURALITES a accompagné l'agglomération de Grand Châtelleraut dans la création de son PAT en participant aux études de préfiguration du projet (ALIMPROX et COOPALIM).



LA VILLE DE CHÂTELLERAUT

L'Unité de Production Culinaire de Châtelleraut a tissé un partenariat avec le PAT via son engagement dans la démarche Mon Restau Responsable® pour améliorer le bien-être des convives, servir plus de produits locaux et de qualité, favoriser les éco-gestes et l'engagement social et territorial.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA VIENNE

Encourage les circuits courts et une alimentation de proximité dans les collèges, notamment grâce à sa plateforme Agrilocal. Il est partenaire du PAT de Grand Châtelleraut dans la réalisation d'une étude sur la logistique des circuits courts alimentaires et participe aux instances de concertation. Le département a également mis en place des réunions interPAT afin de croiser les regards territoriaux.



L'ASSOCIATION NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

Créée en 2018, se mobilise pour l'interdiction des pesticides. Elle a co-organisé en mars 2023, avec le CPIE Seuil du Poitou, le CIVAM et la direction Gestion des Déchets de Grand Châtelleraut, la projection du documentaire « Zéro Phyto, 100 % Bio dans les cantines » au cinéma les 400 coups de Châtelleraut.

Cultivons la
Bio-Diversité
en Poitou-Charentes



L'ASSOCIATION CULTIVONS LA BIODIVERSITÉ

Mène un travail remarquable sur les semences paysannes. Ils organisent deux grands événements tous les ans pour les mettre en valeur et tisser des liens entre les agriculteurs et les professionnels de métiers de bouche : À la découverte des semences paysannes et Saveurs et semences paysannes.



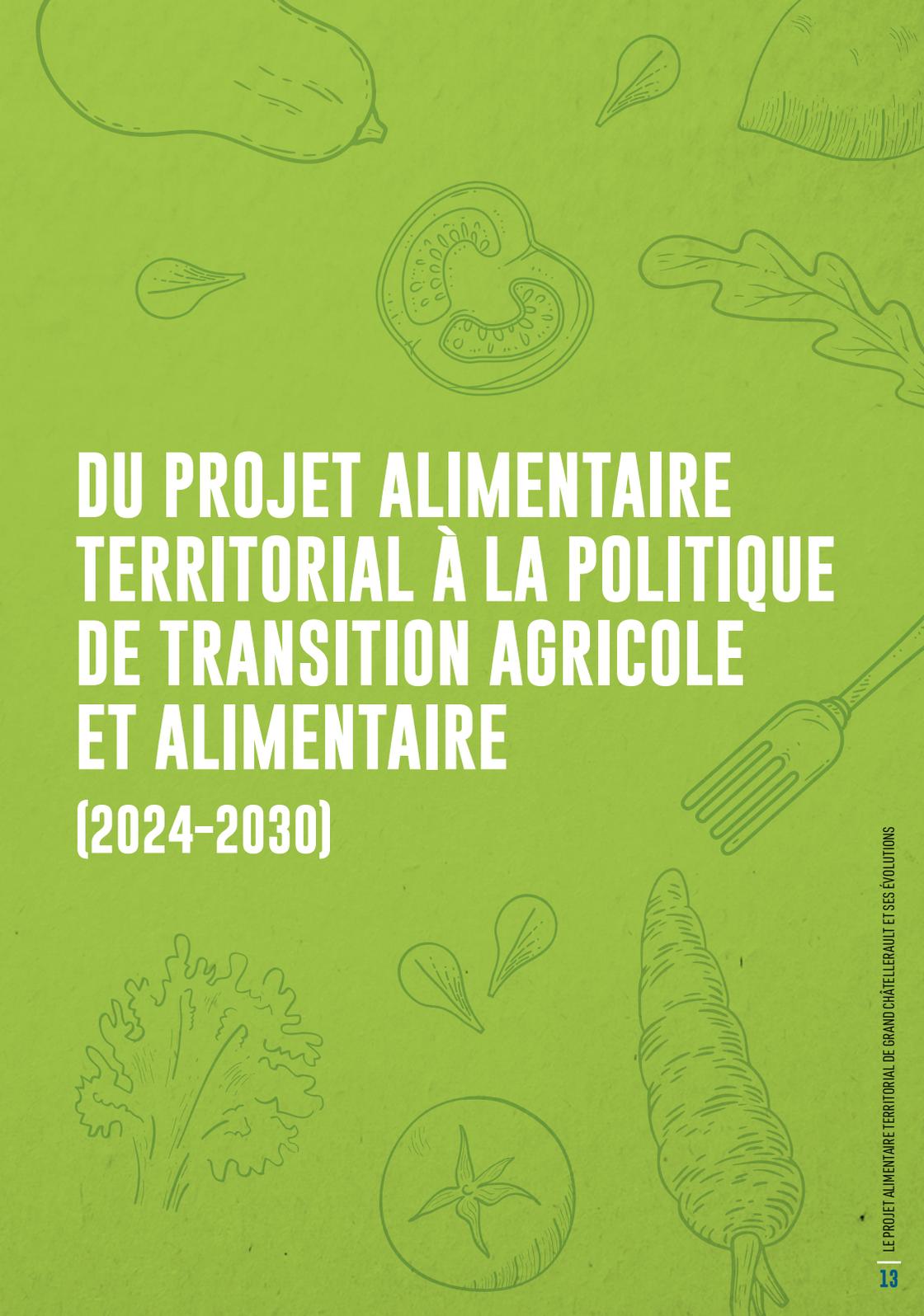
LA CUMA DES PRÈS GOURMANDS

Est une coopérative d'agriculteurs qui porte l'atelier collectif de découpe et de transformation de viande et des légumes, inauguré en novembre 2023. La coopérative participe activement au PAT en tant qu'acteur de la filière locale élevage à viande.



LA CONSERVIERIE DU MOULIN

Jeune entreprise de transformation de légumes et de viandes qui s'est impliquée dès 2023 dans le PAT, en participant au groupe de travail du projet de légumerie et en renforçant ses liens avec les producteurs locaux. Il est actuellement le co-porteur du projet de légumerie avec l'EBE Le Ressort.

The background is a solid green color. It features several white line-art illustrations of food items: a whole zucchini at the top left, a small leafy vegetable at the top right, a sliced tomato showing seeds in the center, a leafy vegetable at the middle right, a fork at the middle right, a bunch of leafy greens at the bottom left, a small leafy vegetable at the bottom center, a tomato with a flower at the bottom center, and a carrot at the bottom right.

DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL À LA POLITIQUE DE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE (2024-2030)

COMMENT LE PAT A-T-IL PERMIS DE DÉVELOPPER UNE POLITIQUE LOCALE DE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE ?

Au sein de l'agglomération l'expérience du PAT de niveau 1 a fait naître la volonté d'établir un cadre stratégique qui définit une vision à long terme pour la transition agricole et alimentaire. Ainsi, un programme de concertation a été mené au cours de l'été 2023 en réunissant les acteurs du territoire pour co-construire un schéma directeur.

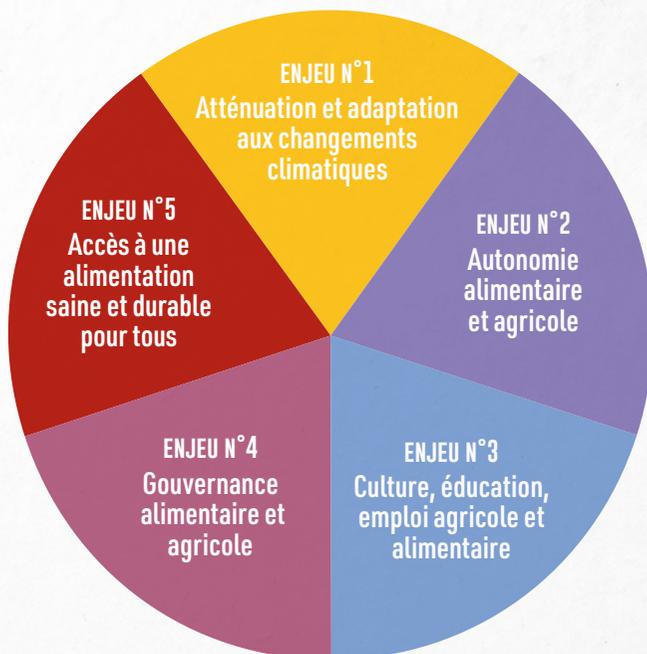
Ce document englobe à la fois les enjeux environnementaux, économiques et sociaux de l'agriculture et de l'alimentation, ainsi qu'une feuille de route et des actions concrètes à mener de 2024 à 2030.

Le schéma directeur représente ainsi l'évolution du PAT émergent (niveau 1) vers le PAT opérationnel (niveau 2).

La création de cette politique locale a permis de renforcer l'implication de nouveaux acteurs dans l'actuel PAT de niveau 2.

Concrètement, ce sont 5 enjeux et 13 objectifs qui ont été proposés par ce collectif territorial puis votés par les instances décisionnelles.

ENJEUX POUR LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE À GRAND CHATELLERAULT



ENJEU N°1

OBJECTIF 1. Inciter les entreprises agricoles à sortir des pesticides de synthèse, des néonicotinoïdes et de tous les produits à mode d'action identique en 2028, pour protéger les habitants, la biodiversité et les pollinisateurs, sur le territoire châtelleraudais.

OBJECTIF 2. Accompagner la réduction de GES en agriculture et en alimentation afin d'atteindre la neutralité carbone (équilibre entre réduction et séquestration de GES) en 2050 sur le territoire châtelleraudais.

OBJECTIF 3. Inciter à réduire de 10 % la consommation d'eau dans l'agriculture et l'alimentation, d'ici 2030, sur le territoire châtelleraudais. Accompagner la réduction des prélèvements en augmentant de la ressource en eau dans les rétentions naturelles, afin d'atteindre un équilibre entre la consommation et la production naturelle d'eau.

ENJEU N°2

OBJECTIF 4. Encourager les structures de la restauration collective à atteindre 60 % d'approvisionnement en produits de qualité, de préférence locale (dont au moins 30 % Bio), d'ici à 2030 à Grand Châtelleraut.

OBJECTIF 5. Favoriser un maillage de distribution alimentaire dans 100 % des communes de l'agglomération, dont 20 points d'accès aux produits locaux dans des communes différentes, d'ici à 2030.

OBJECTIF 6. Concourir à l'objectif de 37 % de la surface agricole destinée pour l'alimentation locale et durable, d'ici à 2040 à Grand Châtelleraut, notamment pour les filières Fruits et Légumes (actuellement 670 ha) et Légumineuses pour l'alimentation humaine (actuellement 9,76 ha).

ENJEU N°3

OBJECTIF 7. Adapter les formations initiales aux besoins de main d'œuvre et les compétences de salariés à l'évolution des pratiques dans les filières agricoles et des métiers de bouche.

OBJECTIF 8. Accompagner les habitants à manger sain, durable et local.

OBJECTIF 9. Rendre attractif le territoire par la création d'une identité gastronomique et de transition agricole.

ENJEU N°4

OBJECTIF 10. Animer un espace de gouvernance partagée pour faire vivre la politique alimentaire et agricole de Grand Châtelleraut.

OBJECTIF 11. Mettre en œuvre des stratégies pour augmenter la participation des habitants et pour faire émerger des projets alimentaires et agricoles à Grand Châtelleraut.

OBJECTIF 12. Établir un schéma de gouvernance pour suivre la politique alimentaire et agricole de Grand Châtelleraut.

ENJEU N°5

OBJECTIF 13. Garantir l'accès physique, social et économique à une alimentation saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale de Grand Châtelleraut et en général à tous ses habitants.

QUELLES SONT LES ÉVOLUTIONS DE LA GOUVERNANCE DU PAT SUITE À L'ADOPTION DE LA POLITIQUE LOCALE DE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE ?

Depuis l'adoption du nouveau schéma directeur de la transition agricole et alimentaire, le modèle de gouvernance a évolué. Cette évolution vise à définir de nouveaux espaces et des dispositifs de participation.

Ces espaces sont les suivants :

LE FORUM

Organisé annuellement, il réunit toutes les personnes investies et intéressées pour participer au développement et au suivi de la politique locale de transition agricole et alimentaire. Il s'agit ici de travailler collectivement pour faire vivre cette stratégie de développement territoriale.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Réparties au nombre de cinq, ces commissions ont pour mission d'établir des propositions concrètes sur chaque enjeu du schéma directeur dans le but d'avancer sur la feuille de route.

LE BUREAU ET LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il constituent les instances décisionnelles de la politique alimentaire et agricole locale.

GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE DE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE GRAND CHÂTELLERAULT / 2024 - 2030

PENSER COLLECTIVEMENT
LES PERSPECTIVES



COMMISSIONS THÉMATIQUES

Agriculture et alimentation face aux changements climatiques

Autonomie alimentaire

Éducation, culture agricole et alimentaire

Accès à une alimentation durable pour tous

Gouvernance alimentaire et agricole

Instance consultative chargée de l'expertise technique



BUREAU ET CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Instances décisionnelles chargées d'orienter les stratégies

PROPOSER
ET CONCEVOIR
DES ACTIONS

L'ANIMATION DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE EST-ELLE DIFFÉRENTE DE CELLE DU PAT NIVEAU 1 ?

En effet, une nouvelle organisation est envisagée pour assurer la bonne conduite du PAT et du schéma directeur :

- la Direction stratégie bas carbone et résilience territoriale a accueilli la création du **Pôle transition agricole et alimentaire** qui se compose d'une responsable de pôle et chargée du PAT, d'une chargée de mission transition agricole et d'un apprenti qui travaillera sur la transition alimentaire;
- le travail transversal entre services et programmes communautaires sera maintenu, ainsi que le travail avec les partenaires locaux.

QUEL EST LE PLAN D'ACTIONS 2024-2027 ET COMMENT VA-T-IL ÊTRE FINANCÉ ?

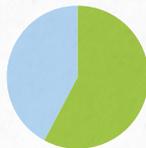
L'agglomération et ses partenaires ont travaillé sur la programmation des actions 2024-2027. Neuf axes de travail ont été proposés tenant compte des objectifs fixés dans le schéma directeur de la transition agricole et alimentaire.

1. Soutien aux pratiques d'atténuation et adaptation au changement climatique.
2. Accompagnement de la restauration collective du territoire vers une restauration saine et durable.
3. Structuration des filières courtes alimentaires durables "de l'amont à l'aval".
4. Préparer le territoire au renouvellement générationnel du secteur agricole et alimentaire.
5. Promotion de la santé environnementale et de l'autonomie alimentaire chez les habitants et les agriculteurs de Grand Châtelleraut.
6. Promotion des produits locaux et d'une alimentation et agriculture durables.
7. Développement de projets innovants sur l'alimentation et l'agriculture
8. Coordination du PAT et gouvernance alimentaire et agricole.
9. Agir pour la résilience et la sécurité alimentaire des châtelleraudais

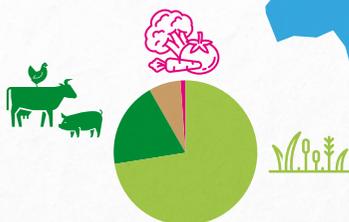
Le budget prévisionnel est estimé à **560 000 € pour trois ans**, de 2024 à 2027. Plusieurs partenaires financiers accompagneront le développement de ce plan d'actions, dont notamment, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, et l'Europe, qui sont les partenaires privilégiés du PAT et du secteur agricole.



LE SECTEUR AGRICOLE DE GRAND CHÂTELLERAULT



La surface agricole utilisée (SAU) représente **58 %** du territoire



Selon le panorama agricole, les grandes cultures, représentent plus de

70 % de la SAU.
19 % correspond à l'élevage et **7 %** aux terres en gel.

En revanche, seul **1 %** de la surface agricole est dédié à la filière fruits et légumes (dont **2/3** de la surface totale dédiée à la production de melon) et **0,01 %** aux légumineuses



Il existe une filière d'élevage importante, avec notamment en 2018,

28 % du cheptel de vaches laitières du département de la Vienne.



Depuis 1988, on y constate un vieillissement des exploitants et la disparition de **1 500 EXPLOITATIONS**, et en parallèle un agrandissement des surfaces par structure agricole. Aujourd'hui **488 agriculteurs** sont recensés



Un peu plus de **80 PRODUCTEURS**

pratiquent les circuits courts Et en 2017, 11 % des producteurs sont en agriculture biologique, avec une augmentation de

35 % de la surface par rapport à 2016.

Source : Panorama agricole de Grand Châtellerault (2019)
Synthèse sur l'état actuel du système alimentaire de Grand Châtellerault (2019), (base de données Alimprox circuits courts)



LES ACTEURS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE DU TERRITOIRE GRAND CHÂTELLERAULT

LA RESTAURATION SCOLAIRE PUBLIQUE



8

crèches et multi-accueil
(hors relais petite-enfance)



59

écoles primaires
(maternelles et élémentaires)



8

collèges



8

lycées et MFR



1

université



13

accueils et centres de loisirs

LA RESTAURATION D'ENTREPRISE



- 1 restaurant administratif
- 2 restaurants d'entreprise

LA RESTAURATION SCOLAIRE PRIVÉE



1

ensemble scolaire
(maternelle, élémentaire, collège et lycée)

LA RESTAURATION MÉDICO-SOCIALE



23

maisons de retraite, foyers résidence,
EHPAD, établissements pour
personnes en difficulté



1

hôpital

1

clinique

Source : diagnostic de la restauration collective de Grand Châtellerault (2022).



PÔLE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

DIANA RIOS

Responsable de pôle et chargée du PAT
diana.rios@grand-chatellerault.fr
05 49 20 30 50 - 06 07 74 11 85

MARINE BRIANT

Chargée de mission transition agricole
marine.briant@grand-chatellerault.fr
05 49 20 30 55 - 06 33 52 91 48

CLOË DARRICAU

Chargée de mission transition alimentaire en alternance
cloe.darricau@grand-chatellerault.fr



LE PAT DE GRAND CHÂTELLERAULT

www.grand-chatellerault.fr/imaginer/projet-alimentaire-territorial



LA CARTOGRAPHIE DES PRODUITS LOCAUX

<https://tinyurl.com/y8nvyanp>



grand-chatellerault.fr

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION